

La porcherie sur caillebotis du Frais-Marais : pourquoi nous devons la refuser.

Alors que se dessine le projet d'agrandissement d'une porcherie industrielle qui porte la capacité de production de 440 porcs à 1494 « animaux équivalents », porcherie située à l'intérieur d'un site inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques et près de la ZNIEFF n°21 dite de « l'Etang du Pont à l'Age », à proximité du site Natura 2000 « vallée de la Gartempe » zone spéciale de conservation FR 7401147, nous devons nous opposer fermement à l'installation de cette porcherie pour les raisons suivantes :

1. La méthode d'élevage, sur caillebotis avec épandage du lisier, est inacceptable. Les porcs sont enfermés dans un véritable espace concentrationnaire et vivent au-dessus de leurs déjections. Pour assurer leur survie et un engraissement rapide, on les bourre de médicaments, d'antibiotiques, d'hormones qui se retrouvent dans le lisier, donc dans les champs. Un paysan respecte ses animaux, ses terres, son environnement. Ce type d'élevage, au service de grands groupes industriels, utilise son lieu d'implantation comme une poubelle. Il ne crée aucun emploi localement. Les porcelets proviennent d'un établissement situé à plus de 70km, la nourriture vient de 40km et l'abattoir est situé à 120km. Bonjour la production de CO2. Rien n'est respecté: ni les animaux, ni le consommateur qui achète de la mauvaise viande, ni les citoyens qui supportent de plein fouet les lourdes conséquences de cette méthode, ni plus généralement la société qui doit endurer.

2. la pollution diffuse de l'atmosphère empuantie par l'air vicié extrait des bâtiments et par les odeurs émanant des épandages de lisier sur les parcelles. L'odeur peut rester jusqu'à 3 jours après un épandage et il faudra répandre 2499 m3 de lisier chaque année, sans compter les 327,5 m3 de purin et les 444 tonnes de fumier produits par les bovins de l'exploitation, ceci pendant des années et des années. Présence de bactéries et de virus dangereux surtout pour tous les gens fragiles, en particulier, enfants et personnes âgées. Voir <http://www.nature.info-limousin.com/mapage47/09m11-05-em-bryant.jpg> dans la partie courrier, une lettre édifiante à ce sujet.

3. la mise en danger des ressources en eau et des nappes phréatiques en Creuse et en Haute-Vienne sur les communes de Saint Etienne de Fursac, Folles et Laurière où seront répandues les tonnes de lisier produit. Pollution de l'ensemble des cours d'eau à proximité du site et des parcelles d'épandages : Ardour, Rivalier, Gartempe et Lac du Pont à l'Age. La pollution de la Gartempe mettra en danger la réhabilitation entreprise de cette rivière et de ses affluents avec la réintroduction des saumons.

4. la pollution des sols abondamment souillés par les nitrates, les phosphates, les résidus de métaux lourds, les produits pharmaceutiques avec en particulier les antibiotiques et ceci pour combien de temps ?

5. la détérioration et la dangerosité accrue des petites routes et chemins dues aux passages multipliés des camions d'approvisionnement, des citernes à lisier et des épandeurs.

6. la baisse considérable de la valeur du patrimoine foncier (30%, et il faut trouver l'acheteur !) dans le périmètre des communes d'Arrènes, Saint Etienne de Fursac, Bersac sur Rivalier, Folles, Laurière et au delà.

7. le frein à l'essor culturel et touristique et la mise en péril des activités existantes. Le camping du Pont à l'Age, déjà victime de l'interdiction de se baigner dans le lac liée aux cyanobactéries, se viderait définitivement de ses campeurs. Une avancée vers la désertification rurale s'ensuivrait avec disparition progressive des commerces et de l'artisanat à Folles et à Laurière. La politique volontariste de lutte pour la survie de cette jolie petite région, pratiquée depuis 30 ans par les responsables municipaux, les associations et les habitants, serait remise en cause.

8. Alors que la Bretagne prend conscience de la gravité de sa situation et de l'altération de son image liées aux porcheries industrielles, le Limousin veut-il prendre la relève ? Notre région bénéficie de la réputation de son élevage bovin, de ses espaces encore tranquilles et de la qualité de vie qui deviennent de grandes richesses : le Limousin veut-il brader tout cela au nom d'un productivisme dépassé et d'un modèle économique incompatible avec un développement durable ? Faudra-t-il, dans quelques années, comme pour le sang contaminé, rechercher les responsabilités individuelles, hauts fonctionnaires, élus, administratifs divers, de cette catastrophe économique, environnementale, sociale, sanitaire, culturelle ?

En tant que citoyen(ne)s, alors que d'autres méthodes d'élevage existent, avec des races porcines limousines de qualité comme les « culs noirs », qui valoriseraient le métier d'agriculteur et la région, nous refusons cette politique à courte vue, les drames humains qui en résulteront, les égoïsmes destructeurs de liens sociaux, la souffrance animale et, plus prosaïquement, les dépenses induites par ces installations et que nous devons payer. Nous déclarons nous opposer à ce projet qui va à l'encontre des intérêts et de la qualité de la vie des habitants des secteurs concernés et plus largement de la Région.

Juin 2010 – J. Guigue